

Vivre à Longvilliers



JANVIER 2011

Au Sommaire

- Discours des Voeux du Maire*
- Conseil Municipal du 10 novembre 2010, 10 décembre 2010 et du 17 décembre 2010*
- Urbanisme*
- État Civil 2010*
- Balayage mécanique des caniveaux*
- Hommages*
- Élections Cantonales*
- Centre Intercommunal d'Action Sociale*
- Sictom Région de Rambouillet*
- Déneigement*
- Le calvaire*
- Écoles*
- PNR- Révision de la charte*
- Nuisances aériennes*
- Que s'est-il passé il y a un siècle ? en 1911...*
- Journée du patrimoine 2010*
- Centre Communal d'Action Sociale*
- Juridique*
- Bibliothèque – Union Rochefort/Longvilliers – Comité des Fêtes*
- Reportage photos*

MAIRIE DE LONGVILLIERS

4 Route de Rochefort

78730 LONGVILLIERS

Tél: 01.30.41.33.96

Télécopie: 01.30.41.46.18

Ouverte au public:

Mardi et Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

mairie.longvilliers@wanadoo.fr

<http://longvilliers.free.fr>

Discours du Maire lors de la cérémonie des Vœux le 22 janvier 2011

Madame La Député,
Madame la Conseillère Régionale,
Monsieur le Conseiller Général
Messieurs les Présidents de Syndicats,
Mesdames et Messieurs mes collègues Maires,
Mesdames, Messieurs les Représentants de l'État
Mesdames et Messieurs Adjointes et Conseillers Municipaux,
Père Cœur,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,



Bonjour,

Je vous remercie d'être si nombreux cette année, comme tous les ans, le Conseil Municipal et moi-même, avons le plaisir de vous accueillir à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

L'expérience aidant, j'ai reculé la date de cet événement pour éviter de vous convier un jour de neige ou de verglas. Bien m'en a pris, car sur ce sujet nous avons été particulièrement gâtés cette année. Aussi, exceptionnellement, je commencerai par remercier le personnel de la mairie et des écoles pour avoir assuré leur service, malgré les conditions difficiles liées aux intempéries. Je dois aussi féliciter Sébastien, qui contre vent, neige et verglas (il manquait la marée, mais que Dieu nous en garde), a toujours fait son maximum tôt le matin, parfois tard le soir, mais aussi le week-end pour que nos routes restent praticables. Aussi, merci à tous pour votre dévouement et votre disponibilité.

2010 a vu, la fin des travaux du contrat rural. Celui-ci est décomposé en trois opérations :

D'une part la construction du hangar. Il a permis entre autre de stocker du sel et du déverglacant et Sébastien n'a pas eu à dégeler le gasoil du tracteur avant de partir déneiger les routes. C'est une amélioration non négligeable des conditions de travail, mais aussi du service rendu aux Longvillageois.

D'autre part la création de l'aire de jeux. A la porte de la maternelle, elle fait souvent le plein et j'ai constaté à plusieurs reprises que l'on venait même de départements voisins pour en profiter.

Enfin l'aménagement des abords et l'accès au cimetière avec des emplacements de stationnement qui nous faisaient défaut par le passé. Il nous restera à fleurir le site et je compte particulièrement sur l'appui d'un groupe de bénévoles pour aider Sébastien à le réaliser.

Je dois remercier à nouveau la Région et le Conseil Général pour les subventions qu'ils nous ont accordées, car sans leur aide nous n'aurions pas eu les moyens de réaliser l'intégralité du projet. Je remercie au passage Mme Marie Thérèse Besson, Conseillère Régionale de Rambouillet, pour m'avoir aidé à percevoir les subventions de la Région, car les raisons du blocage de notre dossier me semblaient inextricables, vu de la mairie. Enfin tout est rentré dans l'ordre et surtout dans nos caisses, donc merci à tous.

Deux éléments forts et de longue haleine, le contrat de bassin porté par Mr Agnès, Président du Syndicat de la Rémarde, qui après sept ans de travail et de négociations, aidé par le personnel du Parc, nous permettra... entre autres travaux prévus dans ce plan, de bénéficier de subventions pour la station de La Bête, projet principal de ce contrat pour nous.

Ensuite un peu moins long mais tout aussi épuisant, après 3 longues années d'études, d'informations, de réunions de travail et de négociations pour tous les élus notamment ceux du Parc, le renouvellement de la charte. Le Conseil Municipal de Longvilliers à l'unanimité a renouvelé son adhésion. A ce jour, sauf éléments de dernière minute, Mr Poupart Vice Président du P.N.R, pourra rectifier à la suite.

Sur les 62 communes imposées par la Région:

- 46 ont délibéré favorablement
- 10 ont délibéré défavorablement
- 6 n'ont pas encore délibéré

Même si les chiffres ne sont pas définitifs ..., compte tenu des délais imposés à l'équipe dirigeante pour une telle réforme..., pour le travail accompli par les élus et le personnel du Parc..., je considère que ce résultat est déjà un succès pour eux et je les en félicite.

Tant que nous sommes dans le Parc, nous ne pouvons pas faire parti de celui-ci, sans avoir nous aussi une certaine volonté de protéger l'environnement..., nous avons donc arrêté l'emploi de désherbant depuis 2 ans et fait l'achat d'un désherbeur thermique avec la subvention du Conseil Général. Nous avons mis à l'essai cette année l'emploi de déverglaçant en remplacement du sel, malgré le coût de ce produit et nous allons continuer dans cette voie. Nous avons donné notre accord, suivant certaines conditions pour la mise en place de panneaux solaires... et avec nos petits moyens notre syndicat des écoles a obtenu dans le dernier appel d'offre, l'intégration de repas bio sans augmentation du prix de la cantine. Le mérite en revient d'ailleurs à Thomas Zumbiehl, Marc Gauthier et à Anne Laure Dupont qui se sont occupés du dossier).

Dans un autre registre, je rappelle aussi, que le Conseil Municipal a accepté de prendre à sa charge 50% du coût de la formation de secourisme pour les habitants de la commune qui se sont inscrits lors de la formation du personnel.

Le hameau de La Bête a changé de syndicat des eaux au 1^{er} janvier 2011, il a quitté le syndicat d'Angervilliers pour rejoindre celui d'Ablis. Nous étions un petit hameau à l'extrémité du réseau d'Angervilliers, sans autres connexions possibles. En rejoignant le syndicat d'Ablis, son Président Mr Bonnet, le bureau syndical, les délégués des communes ont accepté d'investir généreusement pour alimenter dans un premier temps le hameau, puis par la suite interconnecter nos réseaux entre eux. Merci aux deux syndicats, l'un pour nous avoir alimentés jusqu'à présent et au second pour améliorer notre desserte et certainement la qualité de l'eau, sans aucune compensation financière.

Je ne dirai pas pour 2011, mais pour les années à venir, car je remarque que rien ne se fait rapidement..., trois projets sont en cours, la reconstruction de la station d'assainissement de La Bête, la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'agrandissement ou la création d'un nouveau cimetière....

Pour la station, un cabinet d'étude a été retenu pour établir un diagnostic visant à définir le type de station et sa capacité.

Quand au Plan Local Urbanisme, nous attendons la notification des subventions pour lancer l'appel d'offre en vue de retenir un autre cabinet d'études, pour nous assister dans la préparation de ce dossier, vital pour l'avenir de la commune.

Enfin, après une année particulièrement éprouvante (beaucoup d'inhumations) nous nous sommes aperçus qu'en fonction de la législation funéraire, nous ne disposons plus au cimetière de Longvilliers du nombre de places libres suffisantes pour nous et Rochefort, et qu'en conséquence nous devons travailler rapidement sur ce sujet.

Si vous voulez bien me permettre un petit aparté dans cette cérémonie qui se veut plutôt festive, je voudrai rappeler le décès cette année de nombreux voisins ou amis chers à nos cœurs... je ne les citerai pas tous, excepté celui de notre doyen Mr Collin 106,5 ans. Je voulais aussi rendre hommage, une dernière fois, à deux personnes qui ont particulièrement œuvré pour la commune en la personne de Mr Thulliez, 3 mandats, comme premier Adjoint à l'époque de Mr Escroignard et Mme Zubrycki qui a été une fervente animatrice du Comité des fêtes pendant des années.

Pour revenir aux projets, viendra se greffer très prochainement, l'intégration à une intercommunalité, c'est irrévocable, la loi va nous l'imposer, nous l'avons retardée le plus longtemps possible car j'y vois quatre inconvénients :

- c'est un maillon ou une feuille supplémentaire dans le mille feuilles actuel,
- c'est l'éloignement des responsabilités,
- ce sera une implication politique de plus, dans une gestion qui n'en a pas besoin,
- ce sera une ligne supplémentaire sur la feuille d'impôts.

A contrario, quand on parle de mondialisation tous les jours, l'intercommunalité paraît de plus en plus comme une évidence, elle sera plus représentative et regroupera des forces financières, permettant un développement que seul, nous ne pourrions pas assumer. Aussi avec la petite voix que nous représenterons, nous veillerons dans la structure que nous rejoindrons, que ces moyens servent à la croissance économique, à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens et qu'aucun secteur ne soit plus privilégié qu'un autre.

Au niveau national, une information a retenu mon attention, c'est notre première place à l'échelon mondial (et c'est rare que l'on soit premier)...,"premier en pessimisme", certes il y a mieux que nous, mais il doit y avoir pire aussi, alors pourquoi cette première place... cela m'a interpellé, et je ne résiste pas à l'envie de vous lire cette citation, tellement ancienne mais qui sera toujours d'actualité...

« Le bien que nous n'avons pu atteindre encore, nous paraît supérieur à tout le reste ; à peine est-il à nous, que c'est pour en désirer un nouveau et c'est ainsi que la même soif d'envie nous tient en haleine jusqu'au bout ». Lucrèce, dernier siècle avant J.C

Si la quête du bien est le moteur de la vie, ..., ce qui me dérange le plus, c'est qu'il est en même temps le moteur de la croissance économique..., donc difficile de la ralentir, mais où nous mènera t'elle?... , quelle influence a t'elle sur le comportement de l'homme et de son moral?... , je vous laisse le soin de méditer et d'en tirer vos propres conclusions.

La responsabilité du Maire et de son Conseil est de gérer et d'animer la vie de la commune. Pour la gestion, le Conseil s'en occupe, mais pour l'animation que serions-nous sans l'appui des associations... Aussi, cette période de vœux est pour moi une période de remerciements et de reconnaissance pour les personnes qui s'impliquent dans la vie de notre société. J'associe de suite les Présidentes de nos associations, Mme Mariau et Mme Palfray, les membres de leurs bureaux, les responsables d'activités et tous les bénévoles des associations de l'Union et du Comité des fêtes pour le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année. Je ne citerai qu'une manifestation par association pour ne pas être trop long..., aussi je m'excuse de suite auprès des autres animateurs..., mais j'ai retenu « La nuit de Valognes », avec une mise en scène par une longvillagoise Isabelle Godeau, des décors, des costumes à la hauteur d'une remarquable interprétation..., et la fête de Longvilliers qui a eu une affluence record, avec plus de 350 repas réservés.

Dans mes remerciements, je n'oublie pas Mr Benassis (ex Président du Comité des Fêtes) et Mme, qui ont décidé de partir du côté d'Aix où nous leurs souhaitons une activité aussi intense que chez nous, mais d'autres membres se sont aussi retirés à notre grand désespoir. Je vous rappelle, qu'éventuellement... sans vous sentir obligés, vous pouvez toujours lors de la préparation des manifestations, si vous n'avez pas de contrainte obligatoire... comme la sieste par exemple, venir prêter mains fortes, même pour une heure ou deux, au Comité des Fêtes qui vous accueillera chaleureusement.

Je remercie aussi les associations moins médiatisées parfois, mais qui ont une importance vitale dans la vie communale notamment pour nos écoles, comme les « amis des écoles » Présidée par Mme Leroy Sylvie qui collecte des fonds à travers plusieurs manifestations dont la fête de Longvilliers et qui transmet ceux-ci, aux deux écoles permettant des sorties éducatives..., et Mme Lefebvrier Présidente..., qui fait « le printemps » à la garderie de la maternelle avec l'association « l'Hirondelle », permettant aux parents une souplesse dans leurs emplois du temps journalier.

Merci aux Directrices, Mme Riom et Mme Neuilly, aux professeurs des écoles pour votre généreuse implication dans l'éducation de nos enfants, merci à l'ancienne directrice Mme Pérot et à ses collègues qui nous ont quittés cet été.

Comme je l'ai dit en préambule, merci aux personnels des écoles, j'en profite pour vous informer qu'à notre grand regret Mme Morin a demandé ses droits à la retraite et qu'elle nous quittera à la fin de l'année scolaire.

Merci au SICTOM, représenté par son Président Mr Benoît Petitprez, qui baisse encore cette année le taux de la taxe des ordures ménagères, nous souhaitons que vous poursuiviez dans cette très bonne habitude.

Quand on sait le prélèvement de gibier qui a été effectué sur le territoire de La Bête, lors de l'envahissement des gens du voyage, Mr Delessard - Président de la chasse de la ferme de l'Église, avec le sens des responsabilités lié à son poste, a dirigé ses troupes vers un autre secteur de la commune, évitant ainsi un éventuel affrontement qui aurait pu déborder entre personnes armées.

Votre coopération Mr le Président a été un soulagement pour moi et je vous en suis très reconnaissant, dans cet épisode unique dans les annales de la commune, envahie par environ 200 caravanes, doublant en une heure la population de Longvilliers, nous permettant pour la première fois... d'être plus nombreux qu'à Rochefort-en-Yvelines.

Je dois quand même souligner que les gens du voyage ont respecté les engagements passés avec la commune, comme ne pas solliciter les gens du hameau pour des travaux, le temps d'occupation du terrain limité à deux semaines, et le règlement des frais liés à leur installation. Je remercie aussi Mr David Alexandre, qui a pris la sage décision de ne pas porter plainte, sinon aucun accord n'aurait été possible..., lors de nos entrevues, nous avons senti avec Mr Chanclud que c'était la contre-partie pour que les choses se passent le moins mal possible.

Je remercie la gendarmerie de St Arnoult pour les nombreux contrôles effectués dans le camp mais aussi dans les environs, limitant le chinage pour employer le vocabulaire des gens du voyage, même si malheureusement certains foyers en ont quand même fait les frais par la suite. J'en profite pour saluer l'action du Commandant de gendarmerie de St Arnoult, le lieutenant Cros qui nous quitte après de nombreuses années à notre service, merci mon lieutenant.

Je remercie les pompiers de St Arnoult, pour leur rapide intervention lors de l'incendie d'un pavillon sur Reculet et pour leurs multiples interventions moins spectaculaires mais tout aussi efficaces. Je suis toujours très impressionné lors de leurs interventions par leur organisation quasi militaire.

Je tiens à saluer Mr Talaucher, Président de l'ACNAB (Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles et sa région), pour tout le travail qu'il effectue concernant les nuisances aériennes, appuyé par l'AICNA association des collectivités Présidé par Mr Poupart, Maire de Bonnelles. Les résultats et commentaires de L'ACNAB sont aujourd'hui relayés dans nos bulletins par l'intermédiaire de Mr Ledoux qui a eu l'obligeance de remplacer Mr Thulliez dans cette démarche.

Merci aux services de l'Etat, Préfecture, Sous -Préfecture, Direction Départementale des Territoires et Trésorerie même s'ils nous font des misères parfois.

Je voudrais aussi saluer le dévouement de Mme Ledoux pour son courage, à vouloir mobiliser les habitants de Longvilliers, afin de développer son projet d'embellir et de fleurir notre commune, elle a tout mon soutien et celui du Conseil. Ce sera une tâche difficile pour elle et son équipe, je demande à chaque foyer de leur ouvrir leur porte et d'adhérer à son projet.

Merci à Mr Dufresne, ferme de la Forge pour sa participation à la fête de Longvilliers, les enfants sont toujours ravis de monter sur vos poneys.

Merci également aux Archers de Guy le Rouge, pour leurs participations à cette même fête, le Président Mr Demarconnay m'a confirmé que des jeunes rejoignent la section. Les résultats sportifs sont à la hauteur de leurs ambitions. Ils restent à retrouver un terrain et des installations que nous avons du mal à leur offrir pour que la section retrouve cette reconnaissance au niveau national, je rappelle qu'ils ont eu plusieurs titres de champion de France.

Félicitations à la famille Palleau pour ses résultats équestres par équipe et à Céline qui à cette occasion monte sur un podium national pour la deuxième année consécutive.

Merci à Mr Canal pour sa présentation pleine d'humour et d'anecdotes sur les champignons, appréciée à l'unanimité des présents et ils étaient très nombreux!

Je remercie tous les organisateurs de la fête des voisins et leur souhaite de plus en plus de succès.

Je remercie également les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Longvilliers pour leur implication dans la vie sociale, mais aussi les membres des autres CCAS du G5 qui comme l'ont rappelé mes collègues maires, regroupe Bonnelles, Bullion, la Celle les Bordes, Rochefort-en-Yvelines et nous même, pour l'organisation de nombreuses animations au fil de l'année, dans le but d'offrir à nos anciens des sorties variées en mutualisant les moyens.

Je voudrais présenter et remercier Mr Alain Tineyre qui a pris la présidence de L'Association à Domicile en Milieu Rural à la place de Mr Dobremelle décédé, l'ADMR qui complète dans le domaine sociale notre Centre Intercommunal d'Action Sociale présidé par Mr Van Hauwe, si tout va bien, nous aurons besoin plus ou moins de vos services un jour ou l'autre.

Merci au Père Cœur de nous avoir prêté votre sono pour les vœux et de faire vivre notre église ce qui est encore plus important... Pour l'anecdote, pendant les travaux du parvis, un habitant du Bourg me disait que c'était toujours agréable d'entendre sonner les cloches de temps en temps... et que ça lui changeait de sa femme.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai donné mon accord à la Direction Départemental des Territoires, pour réaliser un rond-point à la sortie de l'autoroute en venant de Paris, qui devrait débiter dans les prochaines semaines. Un second rond point devrait être réalisé à l'entrée en direction de Paris en principe en fin d'année afin de diminuer la dangerosité de ces carrefours, mais là je n'ai encore rien signé. Pour le parking, une réunion est prévue prochainement avec les décideurs (les financiers), Région, Conseil Général des Yvelines, STIF et Cofiroute le SICSA qui devrait être Maître d'ouvrage de l'opération, et la SNCF qui est liée au projet pour des questions de terrains.

Merci aussi à mes Adjointes, aux responsables des commissions, aux Conseillers Municipaux pour le travail journalier ou hebdomadaire qu'ils réalisent, un autre petit merci particulier à Mme Lefèvre pour avoir fini de démêler et clôturer le problème des facturations d'eau à Bouc et à Mr Zumbiehl pour avoir réglé ceux de notre informatique. Je ne remercie plus Mr Chanclud pour toute l'aide logistique qu'il apporte à la commune, comme sa lame de déneigement fort utile cette année et pour tout le reste non plus.

Je remercie les conjoints de nos élus, car ils sont assez souvent sollicités dans des réunions diverses, ce qui peut générer quelques tensions dans les ménages, bien qu'on m'ait rapporté que certaines femmes d'élus disaient " quand il est à la mairie, je suis tranquille"...comment Mme Palfrey ?, ah c'est ma femme qui dit ça. Ah bon !!

Un petit bisou à partager entre nos deux charmantes secrétaires de mairie, sans qui je ne ferai rien.

Je terminerai donc en vous souhaitant pour 2011, optimisme...naturellement, santé, bonheur pour vous et vos familles, que tous vos vœux se réalisent, et... repensez à ce que disait Lucrèce... un siècle avant J.C. Bonne année à tous.



De gauche à droite:
Mme Marie Thérèse BESSON, Conseillère Régionale
Mr Jean-Louis BARTH, Conseiller Général
Mme Anny POURSIHOFF, Députée des Yvelines
Mr Marc ALLES, Maire de Longvilliers
Mr Christian HILLAIRET, 1^{er} Adjoint de St Arnoult-en-Yvelines
Mr Jean-Claude VAN HAUWE, Pdt Syndicat Intercommunal du Canton de St Arnoult

Le Conseil Municipal



Conseil Municipal du 10 novembre 2010

Présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Alain CRISTOFOLI, M. Alain CORDIER, M. Pascal GEORGE, Mme Chantal LEFEVRE et M. Michel LECACHEUX. **Absents :** M. Thomas ZUMBIEHL, Mme Olivia-Jane LACROIX et M. Francis MAILLET. **Secrétaire de séance :** Mme Anne-Laure DUPONT. Le compte rendu de la séance du 1^{er} octobre 2010 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement de l'adhésion au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Le projet de charte validé le 30 août 2010 par le comité syndical du parc a été approuvé par la région. **Le Conseil Municipal** à l'unanimité, **Approuve** et **Adhère** à la charte.

Contrat groupe d'assurance statutaire du CIG : La société DEXIA-SOFCAP/CNP Assurances est reconduite. **Le Conseil Municipal** à l'unanimité, **Autorise** Monsieur le Maire de Longvilliers à signer le certificat d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe.

Décision Modificative Budget Primitif 2010 - M14 : Le budget M14 est modifié comme suit : compte 202 – 10 000 € compte 21578 + 10 000€. **Le Conseil Municipal** à l'unanimité, **Approuve**.

Demande de subvention pour les Études préalables à la reconstruction de la station d'épuration du hameau de la Bête. Le Conseil Général des Yvelines, le Conseil Régional d'Ile de France et l'Agence de l'eau subventionnent en plus de la construction comme précédemment demandée, les études préalables à la construction. **Le Conseil Municipal** après en avoir délibéré et à l'unanimité, **Sollicite** une subvention auprès de ces trois organismes pour l'étude préalable.

SITERR : Retrait de la commune de BERCHERES SUR VESGRE : Cette commune ne bénéficie plus d'aucun transport organisé par le SITERR, **Le Conseil Municipal** après en avoir délibéré et à l'unanimité, **Accepte** le retrait.

Amortissements des immobilisations Budget Assainissement M 49 : Cette délibération fixe la durée des amortissements des immobilisations (obligatoire en M49) en fonction du type d'immobilisation.

Reconstruction et éloignement de la station d'épuration du hameau de La Bête : En vue de l'acquisition et de la vente de terrains pour la station d'épuration du hameau de La Bête. **Le Conseil Municipal** après en avoir délibéré et à l'unanimité, **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à l'estimation des parcelles ZH 19, ZH20 et ZH21.

Contrat d'assistance technique pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement: Autorisation de signature au Maire. La société TERNOIS Exploitation a été retenue pour assurer le nouveau contrat d'assistance technique pour le traitement des eaux usées. **Le Conseil Municipal** après en avoir délibéré et à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à **signer** le contrat avec la société TERNOIS Exploitation.

Participation carte imagine'R : La délibération prévoyait une participation de 50% pour les élèves scolarisés en établissement secondaire, la participation est étendue aux collégiens et lycéens âgés de moins de 22 ans dans l'année scolaire de la demande.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport annuel 2009 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaines sur l'eau :

- pour le SIAEP D'Angervilliers,
- **Les rapports d'activité 2009** du SITERR (Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet), CAUE 78 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines) et du SICTOM Région de Rambouillet sont disponibles en Mairie pour les élus.
- **Demande de subvention :** Non retenue. AFM (Association Française contre les Myopathies).

Illuminations de Noël : Après de longues discussions, il est décidé de faire retirer ce qui ne fonctionne plus, de ne pas investir pour le moment dans de nouvelles décorations et de demander des devis aux entreprises pour la mise en et hors service des décorations en fonctionnement.

Cimetière : En raison du peu de place libre, Monsieur le Maire demande au responsable de la commission cimetière d'envisager la reprise des concessions abandonnées et d'élaborer un règlement cimetière.

Cuve à Gasoil – Le conseil municipal donne son accord pour acheter une cuve homologuée d'intérieur à gasoil.

Pour information :

Achat d'ordinateur pour le secrétariat, l'actuel est saturé et version windows 95.

SIAEP d'Ablis a délibéré pour intégrer le Hameau de La Bête au périmètre syndical à compter du 1^{er} janvier 2011.

VOIRIE : Dourdan : M. le Maire informe qu'un courrier a été adressé à M. le Maire de Dourdan pour la route reliant Bouc Etourdi à Dourdan (sans nouvelle à ce jour).

Bonnelles : Réfection de la chaussée réalisée VC N°1 (route de Bonnelles).

Mme LEFEVRE demande également qu'un courrier soit envoyé au propriétaire du mur d'enceinte du château du Plessis Mornay, afin que les lierres recouvrants ce mur ne se propagent pas sur le bas côté.

AICNA (Association Intercommunale contre les nuisances aériennes du Sud-Yvelines) : M. POUPARD, Maire de Bonnelles, a été élu Président de l'association. M. ALLES membre du bureau, M. GEORGE et M. CORDIER sont désignés délégués suppléants.

CCAS : Une convention de partenariat doit être mise en place entre les cinq collectivités suivantes Bonnelles, Bullion, La Celle les Bordes, Rochefort en Yvelines et Longvilliers. Ce partenariat est destiné à mettre en commun les moyens matériels et humains des 5 CCAS pour des activités ou sorties proposées aux personnes âgées.

La séance est levée à 23H20.

Conseil Municipal du 10 décembre 2010

Présents : M. Marc ALLES, M. Alain CRISTOFOLI, M. Thomas ZUMBIEHL, Mme Chantal LEFEVRE et M. Michel LECACHEUX. **Absents** : M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Pascal GEORGE, M. Alain CORDIER, Mme Olivia-Jane LACROIX et M. MAILLET.

Mme BARRÉ BON de la Direction Départementale des Territoires des Yvelines a présenté la démarche PLU comme prévu.

Suite à la présentation du PLU, Monsieur Le Maire constate que le quorum n'est pas atteint et qu'en conséquence le conseil municipal ne peut avoir lieu. M. ALLES compte cinq élus présents sur les onze qui composent l'assemblée, soit un de moins que le minimum requis pour pouvoir débattre et délibérer. Des empêchements de dernière minute se sont ajoutés aux absences prévues.

La séance est levée à 20H15.

Conseil Municipal du 17 décembre 2010

Présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Alain CRISTOFOLI, M. Thomas ZUMBIEHL, M. Pascal GEORGE, M. Alain CORDIER, Mme Chantal LEFEVRE, M. Michel LECACHEUX et Mme Olivia-Jane LACROIX. **Absent** : M. MAILLET.
Secrétaire de séance : M. CRISTOFOLI.

Le compte rendu de la séance du 10 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **autorise** Monsieur le Maire à **signer** le contrat avec le bureau d'étude pour l'élaboration du PLU.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **autorise** Monsieur le Maire à **signer** le contrat avec le bureau d'étude **chargé des études préalables à la reconstruction de la station d'épuration du Hameau de La Bête.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité **sollicite** une subvention pour l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) auprès du Conseil Général des Yvelines afin d'obtenir le financement maximum.

Après vérification des faits, **le Conseil Municipal** décide **d'appliquer** à la facture d'assainissement une remise gracieuse identique à celle appliquée par le S.I.A.E.P. Région d'Ablis, suivant l'état récapitulatif transmis par ce dernier,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **accepte** le versement de 1027 € du **SIAEP de la région d'Angervilliers** pour solde de tous comptes à la suite de la sortie du hameau de La Bête du syndicat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **autorise** M. le Maire à engager à liquider, à mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

QUESTIONS DIVERSES

Demandes de subvention : non retenues pour le Centre Ressources Théâtre Handicap et Association Prévention Routière.

Informations : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'un nouveau logiciel de la marque SEGILOG va remplacer les différents logiciels existants.
- que la ligne de Trésorerie a été entièrement remboursée.
- que tous les documents en Mairie sont accessibles aux conseillers qui souhaiteraient les consulter.

Ordures ménagères :

Suite à la situation exceptionnelle due aux intempéries, le SITA a collecté ensemble les ordures ménagères et les emballages recyclables pour revenir à une situation normale.

Néanmoins, outre cette période de nombreux bacs ont tendance à rester plus que nécessaire sur la voie publique. Monsieur le Maire rappelle qu'afin de ne pas gêner les voisins et de préserver l'environnement de tous, il est important de veiller à ne sortir que les bacs, dont la collecte est prévue le lendemain, ils seront sortis sur la voie publique au plus tôt la veille au soir et retirés au plus tard le soir du jour de collecte. Un courrier d'avertissement sera envoyé aux contrevenants. Si la situation persiste une délibération sera prise afin de dresser une amende aux récidivistes.

La séance est levée à 22h 50.

Vous retrouverez tous les succincts sur le site de la Mairie : <http://longvilliers.free.fr>

URBANISME



PERMIS DE CONSTRUIRE 2010

SCI FORET DE LA BATE	LA BATE	CONSTRUCTION D'UN PAVILLON	ACCORDÉ
AUGUI	RECULET	CONSTRUCTION D'UN PAVILLON	ACCORDÉ
LEDOUX	BOUC ÉTOURDI	OUVERTURE EN FAÇADE PISCINE	ACCORDÉ
FAUSSEREAU/ NEVEU	LA BÂTE	MODIFICATION DE FAÇADE	ACCORDÉ

DÉCLARATION PRÉALABLE 2010

LAFARGE	LA BÂTE	CREATION D'UNE LUCARNE	ACCORDÉ
DE BAGNEUX	LE GRAND PLESSIS	DIVISION DE PARCELLE	ACCORDÉ
DE BAGNEUX	LE GRAND PLESSIS	DIVISION DE PARCELLE	ACCORDÉ
COUPAT	RECULET	DIVISION DE PARCELLE	ACCORDÉ
DUCROCQ	LE PETIT PLESSIS	REPLACEMENT DE FENETRES	ACCORDÉ
LE DISEZ	LA BÂTE	MODIFICATION DE FAÇADE / RAVALEMENT	ACCORDÉ
COSTA	LE BOURG	REPLACEMENT DE PORTAIL	ACCORDÉ
BROUARD	LA BÂTE	REFECTION DE TOITURE	ACCORDÉ
MERCIER DES ROCHETTES	LA BÂTE	REPLACEMENT DE PORTAIL	ACCORDÉ

URBANISME



DÉCLARATION PRÉALABLE 2010 (suite)

PERRUSSEL	LE PETIT PLESSIS	REMPACEMENT DE FENETRES	ACCORDÉ
RODRIGUEZ	LE PETIT PLESSIS	RAVALEMENT A L'IDENTIQUE	ACCORDÉ
PRAULT	LE PETIT PLESSIS	DIVISION DE PARCELLE	ACCORDÉ
SAINT LEGER	LE PETIT PLESSIS	ABRI DE TERRASSE	ACCORDÉ
MAUGE	LA BÂTE	REFECTION PIGNON	ACCORDÉ
CRISTOFOLI	LE PETIT PLESSIS	CHANGEMENT DE CLOTURE	ACCORDÉ
PONTOIRE	LE BOURG	CREATION D'UNE LUCARNE	ACCORDÉ
MONTEVERDI	LE BOURG	RÉFECTION DE TOITURE	ACCORDÉ

TRAVAUX



Avant toute réalisation, vous devez obligatoirement déclarer vos travaux aux exploitants de réseaux. Pour cela, il vous faut remplir les formulaires de Déclaration de Renseignements (DR) et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), précisant la localité des travaux envisagés et la date envisagée. Le tout est à envoyer aux exploitants de réseaux, dont GrDF (l'adresse d'envoi est disponible sur le site www.protys.fr).



Un doute,... Appelez la cellule DICT de votre territoire 01 39 79 65 06 / 01 39 79 65 08

Information pour votre sécurité en collaboration avec la Mairie de Longvilliers

État Civil 2010



Naissances

Ninon, Anne, Annick DUPAYS née le 26 juillet 2009
à Rambouillet (Yvelines)

Jules, François, Raymond PINIER-ZEMAN né le 16 mai 2010
à Orsay (Essonne)

Enzo, Pierre, James JACOUD né le 25 mai 2010
à Dourdan (Essonne)

Tim, Marius, Jacques CHEVAIS né le 5 août 2010
à Longjumeau (Essonne)

Justine, Bérengère, Emmanuelle BOULARD née le 23 août 2010
à Saint-Cloud (Hauts de Seine)

Simon, Denis GARRIOT -- BROUARD né le 28 octobre 2010
à Rambouillet (Yvelines)

Le 1^{er} mars 2010 décès de Monsieur Roger
Gaston POHU

Le 3 juillet 2010 décès de Monsieur Yves
Achille François HORENT

Le 29 septembre 2010 décès de Monsieur
Hubert Gérard Henri THULLIEZ

Le 17 octobre 2010 décès de Madame Hélène
Simone ZUBRYCKI



Décès

En vertu de l'article 9 du code civil concernant le respect de la vie privée, seuls
les actes d'état civil autorisés par les familles sont publiés.

**BALAYAGE MÉCANIQUE DES CANIVEAUX
DE LA COMMUNE PAR SITA- Ile de France**

En accord avec les communes environnantes, le balayage mécanique des caniveaux de la commune (Bourg et hameaux) est effectué une fois par mois, par SITA - Ile de France selon le calendrier ci-dessous.

Le passage dans les rues de la commune de Longvilliers est prévu **vers 7 h**.

Il est demandé impérativement à tous, de garer les véhicules à l'intérieur des propriétés et non sur la voie publique les jours de passage de la balayeuse, afin que le service payé puisse être rendu.

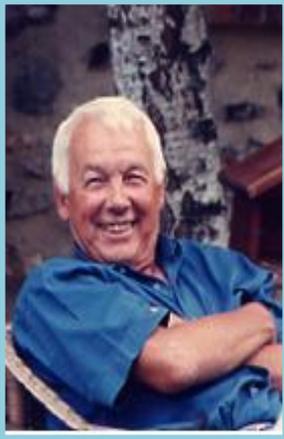
DATES DE PASSAGE DU BALAYAGE 2011

Mois de 2011	Jour	Mois de 2011	Jour
Janvier	Lundi 10	Juillet	Lundi 11
Février	Lundi 7	Août	Lundi 8
Mars	Lundi 14	Septembre	Lundi 12
Avril	Lundi 11	Octobre	Lundi 10
Mai	Lundi 9	Novembre	Lundi 7
Juin	Lundi 6	Décembre	Lundi 5

RAPPEL DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons qu'en temps de neige, les propriétaires, locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau et qu'en cas de verglas ils doivent jeter du sable devant leurs habitations.

HOMMAGES



Hubert Thulliez,

Trois mandats de 1983 à 2001 dont 2 comme 1^{er} Adjoint sous l'ère de Monsieur Escoignard, Maire de Longvilliers.

Monsieur Thulliez à l'origine du Plan d'Occupation des Sols encore en vigueur aujourd'hui, était chargé de l'urbanisme.

A participé pendant dix ans à diverses commissions après ses trois mandats, il était à l'origine de nombreux articles sur le patrimoine de Longvilliers dont il prenait ses sources soit aux archives départementales soit dans les revues historiques de la région dont il était friand.

Hélène Zubrycki,

C'est une ardente participante du Comité des Fêtes, qui nous a quitté en cette fin d'année 2010, à l'âge de 61 ans.

Après une vie jalonnée d'épreuves, elle nous laisse le souvenir d'une femme courageuse, généreuse, enthousiaste et soucieuse des autres.



Pierre Collin,

Le vendredi 7 Janvier 2011, nous avons appris la disparition de notre doyen Mr Pierre Collin, âgé de 106 ans et demi. Nous gardons le souvenir d'une personne vive d'esprit, curieuse, s'intéressant à l'actualité, l'histoire, la technique, la mécanique, le bricolage.... et ayant toujours quelques bons mots, n'hésitant pas à dire à 99 ans : "*La vie est courte !*"

Nous avons fêté ses 100 ans, puis ses 105 ans (photo), un verre à la main à la Mairie de Longvilliers, et écrit un article dans les bulletins de Septembre 2004 et Septembre 2009.

C'est à l'occasion de ses 100 ans que la rubrique « Que s'est-il passé il y a un siècle » a été créée dans le bulletin municipal.



Monsieur le Maire de Longvilliers
Mesdames et Messieurs les Conseillers
municipaux

Chers parents et amis

Je vous remercie tous d'être
présents à cette cérémonie
organisée pour mes 100 ans.
car je ne pourrais pas rester
aussi longtemps citoyen de
Longvilliers,

Lorsque mes parents ont fait
l'acquisition de la "Libellule"

Depuis près de 70 ans j'ai eu
des passants, des voisins, s'arrêter
pour me demander la
signification de l'inscription
latine, figurant sur le cadran
solaire qui orne la façade de la
maison

"Vulnerant omnes, ultima necat"

"Toutes blessent la dernière tue"

Doucement, je m'achemine vers
cette issue fatale, mais quoi
qu'il en soit, aujourd'hui
je suis heureux d'être parmi
vous et vous remercie
infiniment, pour ce verre
de l'amitié

Discours de
Mr Collin prononcé
lors de ses 100 ans,
en réponse au maire
Mr Jean Christophe
Juin, en septembre
2004

ÉLECTIONS EN 2011



ÉLECTIONS CANTONALES

Les prochaines élections cantonales auront lieu les **dimanches 20 et 27 mars 2011**. Elles concerneront 2023 cantons des départements de métropole (hors Paris) et d'outre-mer ainsi que Mayotte pour le renouvellement des conseillers généraux élus les 21 et 28 mars 2004, pour 6 ans. Il y avait alors 4039 cantons, le renouvellement se faisant par moitié tous les 3 ans. Les nouveaux élus de 2011 le seront pour 3 ans seulement, afin que les mandats des deux moitiés (2008 pour 6 ans et 2011 pour 3 ans) arrivent à leurs termes en 2014, pour les nouvelles élections des conseillers territoriaux.

Pour la première fois les candidats devront se présenter avec un suppléant de l'autre sexe. Ces cantonales sont également les dernières élections avant les territoriales de mars 2014, en application de la loi du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et régionaux. Sous réserve de l'adoption définitive par le Parlement du projet de loi de réforme des collectivités territoriales, c'est donc la **dernière fois** que les Français éliront des conseillers généraux : ceux-ci auront pour successeurs, en 2014, des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités mais qui siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional.

Longvilliers fait partie du canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines qui comprend 17 communes et comptait près de 21 000 habitants en 1999. Le conseiller général actuel depuis 1998 est Monsieur Jean-Louis Barth, maire d'Ablis

Les cantons ont été créés en 1790 et leur nombre par département (jusqu'à 60) a souvent varié au cours du temps en fonction de l'évolution de leurs populations. Le rôle actuel des cantons est de fournir un maillage électoral aux élections cantonales, chaque canton élit la personne amenée à le représenter au conseil général du département, sauf à Paris, où le conseil de Paris est élu suivant un mode opératoire différent.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Bien que ne concernant que les grands électeurs, nous rappelons que des élections sénatoriales auront lieu en septembre 2011. Le collège des grands électeurs comprend les 577 députés, 1870 conseillers régionaux, 4000 conseillers généraux et 142 000 délégués des conseils municipaux soit un total d'environ 150 000 électeurs.

Le Sénat ou « Haute assemblée » est composé de 343 sénateurs ; le dernier renouvellement par tiers, ayant eu lieu le 21 septembre 2008.

Selon la loi du 30 juillet 2003, le nombre des sénateurs passera à 348 en 2011 pour un mandat ramené de 9 à 6 ans. En outre, à l'issue de 2011 le Sénat sera renouvelé par moitié tous les trois ans. Les sénateurs élus pour 9 ans en 1998 et 2001 achèveront leurs mandats de 9 ans. Le détail des modalités de sélection des nouveaux découpages (passage de 3 à 2) est consultable sur le site du Sénat : www.senat.fr/role/senate.html

Notre département des Yvelines compte 6 sénateurs :

- Nicolas About, conseiller régional d'Ile de France
- Dominique Braye (UMP)
- Bernadette Dupont (UMP),
- Alain Gournac (UMP), maire du Pecq
- Gérard Larcher (UMP) maire de Rambouillet, Président du Sénat
- Catherine Tasca (PS), ancien ministre

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Canton de Saint-Arnoult



Le centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) en liaison avec le C.C.A.S de la commune, coordonne les services à la personne dans le cadre du maintien à domicile.

Ces services sont proposés aux personnes âgées de 60 ans et plus, des agents sociaux formés et expérimentés se rendent à domicile.

Le service d'aides à domicile :

En plus de simples travaux de ménage, le rôle de l'aide peut s'étendre aux courses, à l'accompagnement de la personne âgée et la préparation des repas. Outre le service rendu, l'aide à domicile permet de maintenir le lien social avec l'extérieur.

Le service d'auxiliaire de vie :

L'auxiliaire de vie apporte une aide à la personne âgée dans son cadre de vie privée et lui propose une assistance pour le lever, coucher, toilette, soins d'hygiène et de prévention, préparation des repas, sorties, courses.

Le portage de repas à domicile :

Lorsque vous ne pouvez pas ou vous ne voulez plus préparer votre repas, vous pouvez faire appel au service de portage qui livre à votre domicile.

La livraison se fait tous les matins et le vendredi pour le week-end.

Le service peut être demandé pour quelques jours ou pour une durée plus longue.

Le C.I.A.S regroupement des communes de Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Ponthévrard et Rochefort-en-Yvelines, vous donnera l'information la plus complète possible sur les démarches à suivre pour aborder et résoudre vos demandes.

Le Président,
Jean-Claude VAN HAUWE

Contact : Mme POIRIER
Tél/Fax : 01.30.41.29.03 - Courriel : sicsa.cias@orange.fr
C.I.A.S - Mairie de Bullion -149 rue de Guette -78830 Bullion

Syndicat Intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères

Le ramassage des poubelles (ordures ménagères, verre et bacs bleus), a été fortement perturbé au mois de décembre 2010, à cause des problèmes de circulation rencontrés, suite aux chutes de neige et à la présence de verglas.

Dans de telles circonstances, il faut laisser les bacs dehors : le SICTOM essaie de réorganiser les tournées de ramassages.

Exceptionnellement, le SICTOM a été amené à collecter simultanément fin décembre, les ordures ménagères et les bacs bleus, afin que tous les déchets soient ramassés avant les fêtes de fin d'année.

Calendrier de collecte :

Les *calendriers actuels de collecte, sont valables jusqu'au 31 Mars 2011.

Une distribution des nouveaux calendriers couvrant la période du 1^{er} Avril 2011 au 31 Mars 2012, se fera dans le courant de Mars, l'information figurera également sur le site Internet du SICTOM de la région de Rambouillet.

www.sictomregionrambouillet.com, calendrier de collecte, Longvilliers

*Ces calendriers peuvent être demandés en mairie.

Contrôles de collecte :

Des contrôles de collecte ont été effectués au mois d'octobre, et **des bacs bleus ont été refusés pour tri non conforme.**

Nous donnons un extrait du courrier envoyé à la mairie de Longvilliers, énumérant les motifs de refus :

Motif du refus	Motif du refus
Pot de fromage blanc	Polystyrène + sacs
Barquette alimentaire	Sacs plastique + film plastique + barquette alimentaire + pot de yaourt
Sacs plastique	Pot de rillettes
Polystyrène	Sacs animaux
Laine de verre	Sacs plastique + barquette alimentaire + mouchoirs
Barquette alimentaire	Film plastique
Bouteille d'huile	Barquette alimentaire + poussière
Filet d'orange	Plastique dur

Rappel : tous ces produits doivent être mis dans les ordures ménagères.

Site internet du SICTOM : www.sictomregionrambouillet.com

DÉNEIGEMENT

Alors que nous avons cru avoir passé des hivers particulièrement rigoureux, nous avons eu cette année un hiver riche en chutes de neige. Sans avoir tenu de statistique, je pense que c'est du jamais vu depuis fort longtemps. Pourtant compte tenu de nos dernières expériences, outre les 6 tonnes de sel livrées pratiquement après la bataille de l'hiver dernier, nous avons commandé 6 tonnes de sel et 6 tonnes de déverglaçant en septembre, pensant tenir une bonne partie de l'hiver. Mais non, dès le 20 décembre nous étions de nouveau à la recherche de ces produits, pour être sûrs de terminer l'hiver.



Mais quelle différence entre le sel et le déverglaçant ? :

Le sel est efficace jusqu'à -10°C , il perd 2°C d'efficacité par année stockée, d'où le peu de stock. Il est corrosif et se répand dans les cours d'eau, ce qui n'est pas très bon pour la faune et la flore de nos rivières.

Le déverglaçant: le chlorure de magnésium, est efficace jusqu'à -30°C , et reste opérationnel pendant plusieurs années. Il est surtout utilisé dans les pays d'Europe du nord, le Canada et la Russie. Utilisable en préventif dans ces pays très froids, il est idéal pour le verglas, efficace pendant 72 heures. Les communes de St Michel et de Corbeil (91) l'utilisent depuis deux ans avec satisfaction. Un défaut, il coûte plus du double que le sel, mais nous en étalons moins.

Cette année, cinq communes se sont regroupées avec nous pour l'achat du sel et faire l'essai du déverglaçant: 48 tonnes de produits ont été commandés en septembre, puis 42 tonnes en décembre.

Après avoir équipé en 2010 notre tracteur d'un relevage à l'avant pour installer une lame de déneigement mis à la disposition de la commune par Mr Chanclud. Sébastien, fidèle à son poste, a pu faire face à chaque offensive de neige, dimanche compris, avec beaucoup plus d'efficacité et gain de temps. Il va sans dire que pour compléter notre équipement, après le nouveau saloir, il faudra se doter d'une lame pour cette année.

Bonne circulation à tous...

Le 23 août 1944, les deux villages sont libérés sans victime ni dégât matériel. Les fonds collectés auprès des paroissiens et non pratiquants, le don du terrain par madame Alice Hugon, la récupération des pierres d'un mur de jardin vont permettre l'édification du calvaire. La première pierre est posée en novembre 1944.

C'est Germain Gosselin, sculpteur au château de Rochefort qui conçoit l'ensemble du projet, plan et direction des travaux. Y participent monsieur Couturier, entrepreneur de maçonnerie et son compagnon André Fayolle, Albert Genêt, maréchal-ferrant, Rochefortais. A l'intérieur du socle est scellé un coffret qui referme le projet, le procès-verbal avec toutes les signatures, le tout, enregistré par Maître Massonneau, notaire à Rochefort.

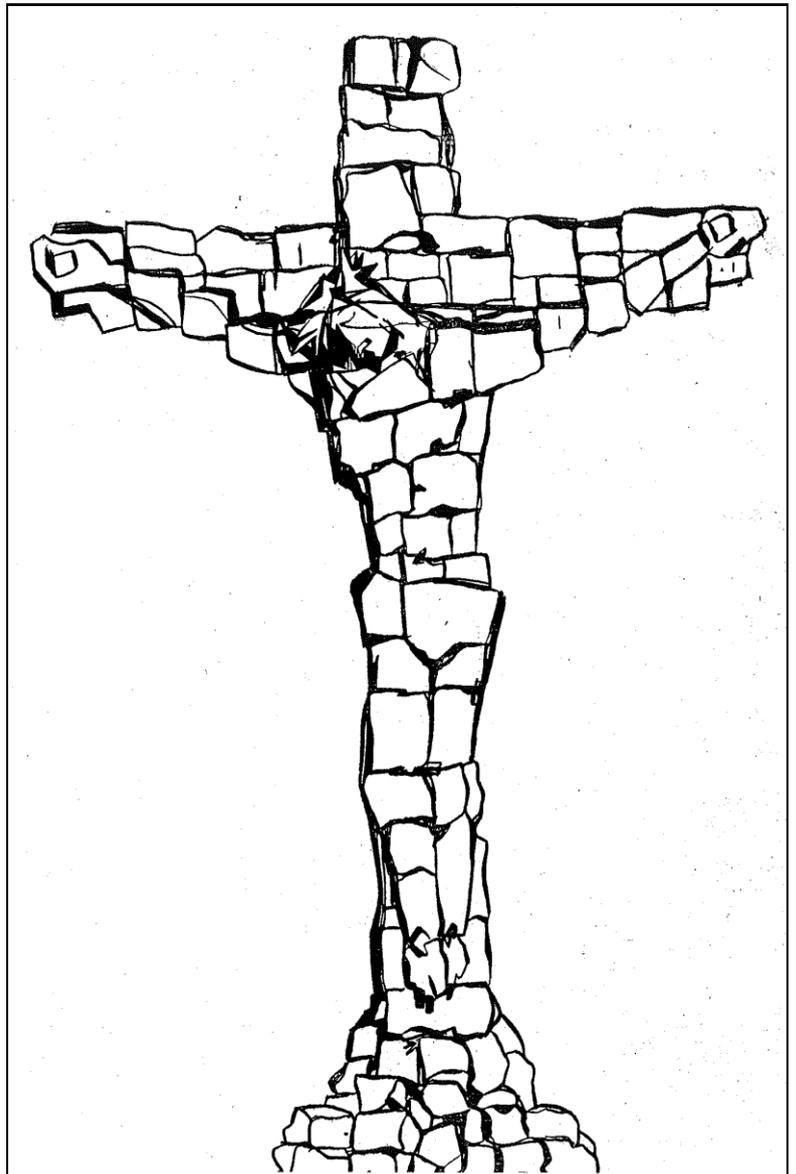
LA BÉNÉDICTION DU CALVAIRE DE LA LIBÉRATION A LIEU:

Le DIMANCHE 8 JUILLET 1945

La messe est présidée par son excellence Monseigneur ROLAND-GOSSELIN, évêque de Versailles, l'abbé FEVRE, chanoine de Dourdan, résistant de la première heure.

Une manifestation qui dure la journée (procession, retraite aux flambeaux, vins d'honneur....).

Un grand nombre de signataires du projet n'a pas jugé bon de se déplacer en ce jour, ce qui a irrité le prêtre de la paroisse, l'abbé LAURANT.



Ces informations ont été collectées, en partie, dans le bulletin de la société historique de Rochefort (2000-2001). Pour de plus amples informations sur ce thème ou d'autres, il vous suffit d'adhérer à cette association qui travaille intensément à faire émerger les richesses du patrimoine local. Nous les en remercions.

PASSAGE AU NUMÉRIQUE



Après Canal+, le passage au numérique continue avec les autres chaînes. Le 8 mars 2011, les téléspectateurs qui ne seront pas équipés pour recevoir la télévision numérique, ne recevront plus aucune chaîne.

Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision ou de supprimer l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une prise PériTel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

Le prix d'un adaptateur TNT simple est comprise entre 20 à 50 Euros. Afin que tout le monde puisse avoir accès à la télévision numérique des aides financières sont prévues par la loi. Ces aides sont réservées aux foyers qui reçoivent la télévision à l'aide d'une antenne râteau en analogique, c'est-à-dire au maximum les 6 chaînes nationales (TF1, France2, France3, Canal+ en clair, France 5/Arte, M6) et éventuellement une chaîne locale.

Aide de 25 Euros maximum, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur avec TNT intégré ou d'un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.

Aide de 120 Euros maximum, pour l'adaptation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Ces aides sont accordées aux foyers exonérés de la contribution à l'audiovisuel public et sous condition de ressources.

Pour connaître les modalités d'accès aux aides contacter le centre d'appels
au 0970 818 818 (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro du "Bulletin Janvier 2011"
le dépliant concernant le passage au numérique.

CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET

Dans le cadre de la mission de Santé publique, à l'initiative du Conseil Général, le Centre Hospitalier de Rambouillet annonce l'ouverture d'un centre de dépistage anonyme et gratuit des infections sexuellement transmissibles (C I D D I S T). Consultation sans rendez-vous, dans le local de Santé publique, à l'entrée du Centre Hospitalier de Rambouillet, à côté de la consultation de dépistage anonyme et gratuit du Sida et des hépatites (C D A G), rue Pierre et Marie Curie.

Horaires: mercredi après-midi de 14 h à 16 h (16 h 30 pour le C D A G)
samedi matin de 9 h à 12 h (12 h 30 pour le C D A G).

Cette consultation propose un entretien, des conseils d'information et de prévention, un examen clinique, les prélèvements et les traitements nécessaires.

N° de téléphone: 01 34 83 79 07

SONDAGE TNS /SOFRES SUR NOS HABITUDES DE TRANSPORT

Le syndicat des transports d'Ile de France (STIF) et l'État réalisent une grande enquête afin de recenser les déplacements des Franciliens.

Durant toute la période depuis octobre 2010 et jusqu'au mois d'avril 2011, TNS Sofres, contactera par téléphone une ou plusieurs familles de notre commune en sollicitant la participation de l'ensemble de ses membres afin de connaître leurs habitudes (utilisation des transports en commun, trajets automobiles et piétonniers).

Un enquêteur muni d'une accréditation officielle se rendra ensuite, sur rendez-vous, à votre domicile pour l'interview de tous les membres du ménage.

Merci de prendre cas de cette démarche sérieuse et utile à l'amélioration de nos transports.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
BUREAU AIR DE VERSAILLES
41, rue des Etats Généraux – 78000 VERSAILLES

Téléphone : 01.39.53.76.10 – Télécopie : 01.39.53.76.04
Email : cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr

Ouverture public du Lundi au Vendredi de 09h00 à 18h00
et sur rendez-vous en dehors des horaires

PERMANENCES		Sur Rendez-Vous
YVELINES		
Saint Germain en Laye	le 2ème mercredi de chaque mois de 09h00 à 11 h30	01.39.53.76.10
Mantes la Jolie	le 2ème mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h30	
ESSONNE		
Evry	le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30	
Massy Palaiseau	le 4ème mercredi de chaque mois de 09h00 à 11h30	
Etampes	le 4ème mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h00	

VOTRE CAF CHANGE DE NUMÉRO

La caisse d'allocations familiales des Yvelines change le numéro de téléphone destiné à ses allocataires. Il faudra désormais composer le **0 810 25 78 10**.

Pour l'allocataire, le tarif est désormais celui d'un appel local depuis un poste fixe, la Caf prenant à sa charge le surcoût généré par l'appel. Il peut retrouver au nouveau numéro l'intégralité des services habituels :

- obtenir des informations générales pour bénéficier d'une aide de la Caf et connaître les lieux d'accueil Caf,
- obtenir, avec son numéro d'allocataire et son code confidentiel :
 - le suivi des courriers adressés à la Caf,
 - les dates et les montants des 5 derniers paiements,
 - une demande d'attestation de paiement et de quotient familial,
 - joindre un agent de la Caf du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00, pour une réponse personnalisée.

**CAF Rambouillet
40 rue Sadi Carnot
78120 Rambouillet**

FLEURIR LA COMMUNE DE LONGVILLIERS



Madame Catherine Ledoux de Bouc Etourdi a distribué **La lettre fleurie N°1** « **Fleurir notre commune** » dans vos boîtes aux lettres dernièrement.

Que tous les amoureux de fleurs et les passionnés de jardinage la contactent :

Madame Catherine Ledoux
37, rue de Saint Cyr
Hameau du Bouc Etourdi
78 730 Longvilliers
Tel : 06 20 50 02 97

Mail : CatherineLedoux@aol.com

Site internet : <http://www.fleurirnotrecommunedelongvilliers.com>

MAIRIE DE LONGVILLIERS

4, route de Rochefort

☎ 01 30 41 33 96 ☎ 09 64 38 87 19

☎ 01 30 41 46 18

<http://longvilliers.free.fr> mairie.longvilliers@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public

le mardi de 14h à 17h

le jeudi de 14h à 17h

le samedi de 09h à 12h

Le Maire, Marc ALLES reçoit sur rendez-vous

Passeports Biométriques

Rendez-vous à la Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines : les lundis et jeudis après midi et les mardis, mercredis, vendredis et samedis matin. Contact : 01 30 88 25 30

➤ Un timbre fiscal, pour les passeports (89 € pour un majeur, 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie

Carte Nationale d'Identité

Sa délivrance reste gratuite sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité (perte ou vol). En vue de son renouvellement, l'usager devra acquitter un droit de timbre de 25 Euros. Pièces à fournir : liste disponible en mairie.

RECENSEMENT



Tous les jeunes de nationalité Française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire du parcours de citoyenneté peut également être accomplie par votre représentant légal. Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- justificatifs de domicile (facture EDF/GDF, téléphone)

Une attestation de recensement vous sera ensuite remise. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué(e) à la journée d'Appel de Préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux différents examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège ou dans les lycées.

Important ! Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé, faites vous régulariser rapidement à la mairie de votre domicile. Votre demande sera prise en compte.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web : defense.gouv.fr

ÉCOLES



Opération Galette

Les Amis des Ecoles ont organisé une opération "galette des rois" avec la boulangerie de M. Patault dont les bénéfices seront intégralement reversés aux écoles.

Carnaval des écoles

Le carnaval des écoles, organisé par les Amis des Ecoles, aura lieu le 12 mars.

Le thème sera identique pour les deux écoles et concernera **le cirque**.

Des stands, en relation avec le thème, seront réalisés pour l'occasion par les membres de l'association.

Succès du marché de Noël

Le premier marché de Noël organisé par les Amis des Ecoles a été un franc succès.

Les élèves des deux écoles avaient réalisé des créations originales pour l'occasion, qui ont été très appréciées des parents présents, de même que le vin chaud gracieusement offert.

Une très bonne idée à renouveler.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année 2011/2012, pour les enfants nés en 2008 sont possibles dès maintenant.



Modalités:

- ❖ Inscrire l'enfant auprès du S.I.E. (Syndicat Intercommunal des Écoles)
à la **Mairie de Rochefort-en-Yvelines**
Se munir - du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

- ❖ Journées portes ouvertes à l'école de Longvilliers : le 22/06/2011 et le 25/06/2011 de 9h00 à 12h00
Se munir :
 - de l'attestation délivrée par la Mairie de Rochefort
 - des dates des dernières vaccinations
 - du livret de famille

INFOS PRATIQUES

NUMÉRO UNIQUE SÉCURITÉ SOCIALE

L'Assurance Maladie a changé de **numéro de téléphone**.

Désormais, vous composez simplement le **36 46**, un numéro simple à retenir et peu coûteux (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

De 8H00 à 20H00, du lundi au vendredi.

ADRESSE POSTALE UNIQUE SÉCURITÉ SOCIALE Rappel

Une seule adresse postale pour **tous vos envois**.

**C.P.A.M. des Yvelines
78085 YVELINES cedex 9**

URGENCES

GENDARMERIE :	01 61 08 32 30
POLICE SECOURS:	17
POMPIERS :	18
SAMU:	15
TOUTES URGENCES :	112
EDF (dépannage) :	08 10 33 30 78
GDF (dépannage) :	08 10 43 30 78
CENTRE HOSPITALIER (Dourdan) :	01 60 81 58 58
CENTRE HOSPITALIER (Rambouillet):	01 34 83 78 78

SICTOM

Si vous souhaitez faire enlever vos encombrants, prenez rendez-vous auprès du SICTOM:

Encombrants N° vert:
0800 49 50 61

Le SICTOM de Rambouillet a désormais un site internet:
sictomregionrambouillet.com

LA TÉLÉ ALARME

est un système accessible à Longvilliers à partir d'une simple ligne téléphonique pour un abonnement de 8 Euros par mois.

Ce système permet d'être relié en permanence (via un bracelet ou un médaillon autour du cou), à un interlocuteur formé pour évaluer l'urgence d'une situation de détresse, ou tout simplement pour vous rassurer ou vous conseiller.

Renseignement en mairie.

ADREP CHOISIS TES ÉTUDES

L'ADREP, c'est le salon pour choisir tes études !

Infos pratiques :

Horaires :

Vendredi 28 janvier 13h00-18h00

Samedi 29 janvier 10h00-18h00

Entrée : Espace Champerret - Place de la Porte de Champerret - Paris 17^{ème}

Prix : 5 euros

Entrée gratuite sur invitation, groupes scolaires et avec tout achat du guide *Choisis tes études*.

Pour plus d'infos sur le salon, le guide et l'association : www.adrep-infos.com

SITE INTERNET de LONGVILLIERS

Vous trouverez toutes les informations concernant la commune de Longvilliers sur son site Internet à l'adresse :

<http://longvilliers.free.fr>

PNR - RÉVISION DE LA CHARTE

PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse mène la révision de sa "Charte", pour prétendre au renouvellement de son statut de "Parc". La Région Ile de France a défini le territoire, sur lequel elle souhaitait que le nouveau parc s'étende. Après deux modifications successives, ce sont 62 communes qui ont été retenues, dont les 21 du territoire actuel (dont Longvilliers).

Les recommandations émises par les services de l'état, suite à l'enquête d'utilité publique, ont été prises en compte et validées par la structure actuelle.

Les 62 communes sont invitées, avant fin Janvier 2011 à faire part de leur décision d'entrer ou non, pour 12 ans (2011 - 2023), dans le nouveau Parc Naturel Régional.

Le Conseil municipal de Longvilliers a délibéré le 10 novembre 2010 pour adhérer à la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Au 17/01/2011 au niveau des communes :

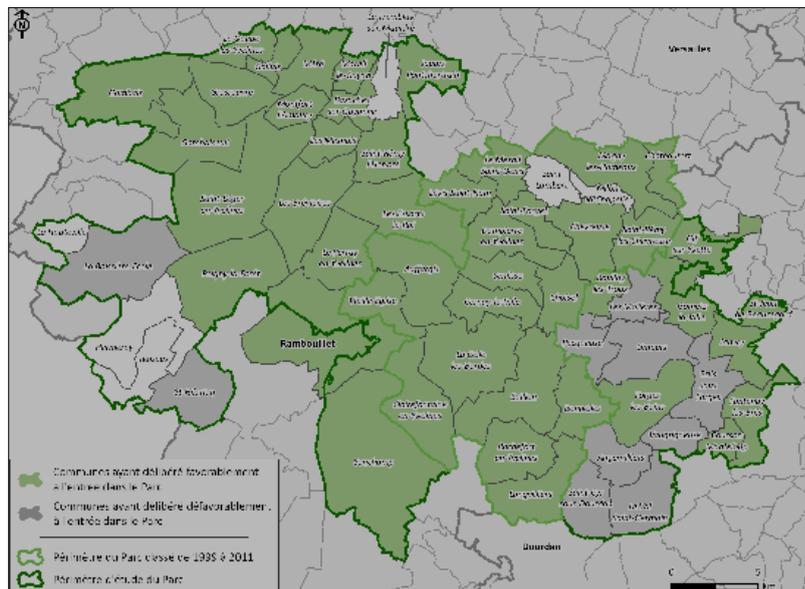
- 46 communes se sont prononcées pour
- 8 communes se sont prononcées contre
- 8 ne se sont pas encore prononcées et doivent le faire avant fin janvier 2011.

Au 17/01/2011 au niveau des communautés de communes :

- 5 se sont prononcées pour
- 2 ne se sont pas encore prononcées et doivent le faire avant fin janvier 2011.

Au 17/01/2011 au niveau des Conseils Généraux :

- Le Conseil Général des Yvelines s'est prononcé pour
- Le Conseil Général de l'Essonne se prononcera le 24/01/2011.



Site internet du PNR : www.parc-naturel-chevreuse.fr



Les inquiétudes issues du projet de modification des trajectoires Molek évoluent mais sont toujours d'actualité.

Le 9 novembre, la présidence du sénat a reçu l'ACNAB (Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles et sa région) qui, à l'aide d'un diaporama a exposé ses propositions et le projet de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). A la suite de cet entretien, la présidence du sénat a demandé par courrier destiné au préfet de région et au ministre des transports la prise en compte des propositions de l'ACNAB.

Le 13 novembre, fut organisée à Saint Jean de Beauregard une manifestation regroupant environ 250 personnes dont de nombreux élus pour protester contre la modification des couloirs aériens et la manière dont le projet est imposé. En effet, ce projet ne prend pas en compte l'avis du commissaire enquêteur qui a demandé l'exécution d'une étude d'impact pour prendre en compte la répétitivité des nuisances sonores ainsi que la concentration des nuisances chimiques. Par ailleurs, il faut souligner que les solutions alternatives sont totalement ignorées.

Le 16 novembre, la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Paris-Orly, présidée par le préfet de région, refuse la présentation de la proposition alternative des élus et des associations et donne un avis favorable sur le projet de modification des trajectoires Molek

Le 19 novembre, l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires), représentée par quatre personnes, étudie la proposition alternative. Après de nombreux échanges techniques aucun élément du contre-projet n'est contesté par l'Acnusa.

Le 2 décembre, l'ACNUSA donne un avis défavorable au projet et souhaite que des études complémentaires soient menées et discutées.

Le 12 décembre, l'assemblée générale de l'ACNAB souligne:

- L'avis négatif (en date du 2 Décembre 2010) émanant de l'ACNUSA concernant le relèvement et la modification des trajectoires MOLEK décidés par la DGAC.
Cet avis peut être suivi ou non par le ministre des transports, seule personne habilitée à prendre cette décision.
Il est apparu d'une part que la DGAC s'est réfugiée derrière le seul des trois paramètres qui était favorable à son projet, en omettant d'évoquer les deux autres générateurs d'augmentation de nuisances sonores et d'autre part que la DGAC n'avait pas suivi les recommandations issues de l'enquête publique.
- La pollution chimique extrapolée. La possibilité de cette pollution a été confirmée lors des études réalisées par Aéroport de Paris durant quatre mois.
- La croissance régulière du nombre d'adhérents (481 en 2010, soit 181 de plus qu'en 2009) qui témoigne de l'inquiétude et de l'intérêt grandissant de la population vis-à-vis des nuisances d'origine aérienne.

QUE S'EST-IL PASSÉ IL Y A UN SIÈCLE ?

En 1911...



Marie Curie reçoit un second prix Nobel

Stockholm, 10 Décembre 1911

Consécration internationale pour **Marie Curie**, qui vient de se voir remettre à Stockholm un **deuxième prix Nobel**.

Après le prix Nobel de physique en 1903 (partagé avec son mari Pierre Curie et Henri Becquerel) pour la découverte de la radioactivité du thorium, le prix Nobel de chimie lui est attribué en 1911 pour sa découverte du radium et du polonium.

Chute de la monarchie en Chine

Wou-Han, 10 Octobre 1911

L'opposition à la monarchie impériale est essentiellement constituée par la ligue jurée fondée en 1904 à Tokyo par **Sun Yat-sen**, qui exige l'instauration d'une démocratie parlementaire d'inspiration socialiste. Le 10 Octobre, des militaires insurgés s'emparent du palais du gouverneur à Wou-han. La république de Chine du Sud est proclamée dès le 12. Les révolutionnaires prennent Nankin le 10 Novembre. Fin Novembre, les insurgés contrôlent les 2/3 du territoire. **Sun Yat-sen** est élu président le 29 Décembre à Shangai. Le 7 Décembre, on autorise tous les chinois à couper leur natte. Le 1^{er} Janvier 1912 devient le jour de naissance de la république.



Roald Amundsen atteint le pôle Sud

Pôle Sud, 14 Décembre 1911

Le Norvégien **Roald Amundsen** est le premier homme à atteindre le pôle Sud.

Parti le 28 Octobre de la base *Little America* avec 4 compagnons et 115 chiens de traîneau, il a pris de vitesse son concurrent, Robert Falcon Scott, parti 4 jours plus tôt de *Cap Evans*, muni de traîneaux à moteur.

Scott doit parcourir 60 miles de plus. Il n'atteindra le pôle Sud que le 17 Janvier 1912.

A travers ces deux hommes, c'est la Norvège qui triomphe de la Grande Bretagne.



Nouvelles

10 Mars
12 Avril

22 Juin
22 Août

brèves....

France - La France adopte l'heure du méridien de Greenwich.
France - Emeutes viticoles en Champagne contre la concurrence des vins mousseux d'Eprenay et d'Ay.
Grande Bretagne - Couronnement de Georges V à Londres.
France - On a volé la "Joconde" au Louvre !

*Références : Chronique de l'humanité - Larousse - Edition Jacques Legrand 1986.
Chronique du 20^{ème} siècle - Larousse - Edition Jacques Legrand 1985.*

LONGVILLIERS EN 1911



Que s'est il passé à Longvilliers, il y a un siècle en 1911 ?

Le Conseil municipal s'est réuni cinq fois en 1911, le dimanche après-midi, sous la présidence du **maire Mr Lesur Moïse**, fermier à la Forge et maire depuis 1904.

En cette année 1911, trois délibérations du conseil municipal sortent des sujets habituels :

Dimanche 20 Août 1911 : Installation du téléphone dans les brigades de gendarmerie.

"Vu la lettre circulaire de Monsieur le Sous-préfet de Rambouillet en date du 7 Août 1911, relative à la décision du Conseil Général de Seine et Oise, ayant pour effet d'installer le téléphone dans les brigades de gendarmerie et d'encourager les communes d'une même circonscription, qui seraient disposées à prendre à leur charge une partie des frais résultant de ces installations. Considérant qu'il y aurait avantage pour la commune de Longvilliers à ce que cette installation soit établie, donne un avis favorable pour que le téléphone soit installé à la brigade de gendarmerie de Rochefort - en - Yvelines, dont la commune de Longvilliers est comprise dans la circonscription et prend à sa charge le montant de l'abonnement qui lui sera attribué."

Dimanche 20 Août 1911 : Demande pour la vente de la coupe de bois ayant autrefois appartenus à la Fabrique de l'Eglise.

"Vu le décret de M. le Président de la République Française en date du 9 Juin 1910, en vertu duquel sont attribués à la commune de Longvilliers, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenus à la Fabrique de l'église de Longvilliers et actuellement sous séquestre, à la condition d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens, au service des secours et d'en exécuter les charges. Considérant que ces biens consistent en bois, taillis et de haute futaie, dont la coupe peut être exécutée actuellement., Demande à M. le Préfet de vouloir bien autoriser la commune de Longvilliers à procéder à la coupe de ces bois et à leur mise en vente."

Dimanche 20 Août 1911 : Demande pour l'installation d'une boîte à lettres à l'écart de Morsang.

"M ; le Maire expose la situation de l'écart de Morsang, comprenant une ferme très importante et une maison d'habitation, en tout deux ménages au point de vue du service postal. Cet écart ne recevant la visite du facteur que lorsqu'il y a des correspondances à distribuer, il s'en suit un préjudice grave pour les habitants de cet écart qui ne peuvent remettre leurs correspondances qu'ils envoient, que le jour où le facteur passe pour leur en distribuer, ce qui ne se produit que très irrégulièrement, ou d'aller eux-mêmes les déposer au bureau de poste de Rochefort - en - Yvelines auquel ils appartiennent, qui se trouve à 2,5 km de chez eux."

Le Conseil municipal, considérant que l'exposé ci-dessus de M. le Maire est fondé et qu'il y a lieu de remédier à cet écart de choses, qui est préjudiciable aux habitants de l'écart de Morsang, a l'honneur de demander à M. le Préfet de vouloir bien autoriser la commune de Longvilliers à établir une boîte à lettres à l'écart de Morsang, afin que le facteur s'y rende chaque jour, pour prendre les correspondances, que les habitants de cet écart pourront y déposer."

JOURNÉE DU PATRIMOINE 2010



L'Église ST PIERRE était ouverte le dimanche 19 septembre de 10h00 à 18h00 en présence de bénévoles longvillageois. Environ 65 personnes ont visité ce lieu et porté intérêt à l'architecture de l'édifice, un plan expliquant l'évolution au fil des siècles. Nous avons accueilli des visiteurs de notre canton mais aussi de Bièvres, Palaiseau, Sèvres, Rambouillet, St Rémy, Elancourt, Dourdan, Noisy le grand.....

Nous avons retenu quelques remarques fort intéressantes:

Comment expliquer l'importance d'un tel édifice étant donné le petit bourg?

Quand visitera-t-on le clocher?

La surprise d'une cavalière qui vient chaque semaine à Longvilliers et n'était jamais entrée dans l'église!

Un père de famille qui explique à son très jeune garçon, ce à quoi sert la grosse corde pour les cloches et le « petit » lui demandant d'en faire la démonstration! Des protestants remarquent la sobriété des lieux. Cela nous amène à avoir une pensée pour Duplessis-Mornay, le thème des journées du patrimoine étant « les grands hommes et femmes qui construisent l'histoire »

Cet échange culturel est toujours enrichissant pour tous.



Alors que les moines bénédictins de St-Maur-des-Fossés s'attachent à mettre en valeur avec rigueur le versant fertile de la vallée de la Rémarde, ils construisent au VIII^{ème} siècle un petit oratoire de style typiquement bénédictin, à l'emplacement du chœur actuel. L'architecture de cette église, qui rappelle l'art carolingien, date en grande partie du XV^{ème} siècle.

HUGUENOTS AU PLESSIS MORNAY

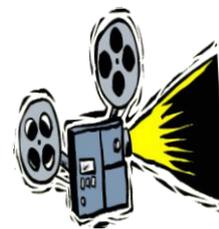
Madame Cantryn interviendra le dimanche 6 février 2011 sur France culture à 8h25 dans le cadre de l'émission de la fédération protestante de France. Elle fera le point de ses recherches, parlera de Longvilliers et du Plessis Mornay. Mme Cantryn a réalisé l'exposition au Château du Marais au Val Saint Germain "Le chemin des Huguenots," en 2009.

LA BONTÉ DES FEMMES

Tourné à Longvilliers au Moulin des Échelettes, avec André Dussolier et Caroline Silhol, a été diffusé sur France 2 le mercredi 26 janvier 2011 à 20h35.



SORTIR...



AU CRATÈRE....
Saint Arnoult en Yvelines.

SEMAINE DU 26 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2011

Connaissance du Monde : L'Indonésie

Lundi à 14h30

Le frelon vert

Mercredi 15h00 et 21h00, Jeudi 18h00, Vendredi 21h00, Samedi 15h00 et 21h00, Dimanche 15h00 et 18h00, Mardi 21h00

Des filles en noir

Mercredi 18h00, Samedi 18h00, Lundi 21h00, Mardi 18h00

Le quatre volte (VO)

Jeudi 21h00, Vendredi 18h00, Dimanche 21h00, Lundi 18h00,

Prix des places :

- **Plein tarif** : 6€ • **Tarif réduit** : 5€ le mercredi
- **Tarif spécial**: étudiants, RSA et handicapés, + de 60 ans, chômeurs, sur présentation d'un justificatif : 3.50€ les lundis 14h et 18h, mardis 18h, mercredis 15h et 18h et vendredis à 18h (hors séances Connaissances du monde).
- **Tarif préférentiel** : 3.50€ le jeudi
- **Carte magnétique** : 20€ les 4 entrées (**validité 4 mois**)



L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Le « PTZ + » nouveau prêt à taux zéro aidé par l'Etat à compter du 1^{ER} janvier 2011

Un nouveau prêt à taux zéro aidé par l'Etat, dénommé « PTZ + » est entré en vigueur le 1^{ER} janvier 2011. Les objectifs de ce prêt avaient été annoncés en septembre dernier : il s'agit principalement de réorienter l'aide de l'Etat vers les marchés où la demande est la plus forte, d'adapter les conditions de remboursement non seulement aux revenus, mais également à la taille de la famille et de favoriser l'acquisition de logements économes en énergie.

Toujours réservé aux primo-accédants, mais désormais sans conditions de ressources, il est accordé en métropole et dans les départements d'outre-mer. Il se substitue au dispositif du prêt à taux zéro antérieur, au crédit d'impôt « intérêts d'emprunt » et au Pass-Foncier qui cessent de s'appliquer en 2011 aux nouvelles opérations.

La plaquette **Pour construire ou acheter un logement: le PTZ + aidé par l'Etat** » éditée par l'ANIL et les ADIL, présente les conditions d'obtention et caractéristiques de ce nouveau prêt à taux zéro. Elle est disponible à l'ADIL et consultable sur le site www.adi178.org

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SORTIE DES AÎNÉS LONGVILLAGEOIS DU SAMEDI 2 OCTOBRE 2010



Notre escapade en Champagne a été chaleureuse et enrichissante. Après avoir goûté et apprécié le secret de fabrication et d'assemblage du Champagne au Musée du vignoble miniature, la visite de la cave Mercier nous a, à nouveau, offert un spectacle surprenant.

Domage que ce voyage n'est pas profité à tous les aînés. Toutes nos pensées à ceux qui n'ont pu être présents ce jour-là.



Repas en Champagne :

Duo de terrine

Suprême de poulet aux champignons

Gratin dauphinois

Fromage

Croquant au chocolat

Vin rouge

Champagne

Café

Eau de vie offerte



Domaine De Bacchus 4, rue Bacchus - 51480 REUIL

LES RENCONTRES DES 5 CCAS

Tout d'abord un point sur ce qui a eu lieu :

- Au théâtre des variétés à Paris le 18 novembre dernier: "**Le dîner de cons**". Le voyage s'est fait dans un car grand luxe, beaucoup d'espace, très confortable. Nous sommes arrivés suffisamment tôt à Paris et ceux qui le souhaitaient ont pu dîner rapidement avant le spectacle (y compris de leur propre un casse-croûte). Même si l'on attend certaines répliques de cette pièce jouée depuis tant d'années, les acteurs, Régis Laspalès notamment, font que l'on passe un excellent moment.
- La sortie « **Paris illuminé** » et sa petite coupe de crémant sous la tour Eiffel, prévue le 19 décembre au soir a été finalement reportée en raison de la neige, au 26 décembre. Avec tout ce blanc, c'était simplement merveilleux m'a-t-on rapporté.
- Jeudi 13 janvier : **spectacle âge tendre et tête de bois**.
- Dimanche 23 janvier: **galette à Bullion**. Bravo aux généreux bénévoles qui avaient mis les petits plats dans les grands, ce jour-là et en musique !!



À VENIR :

- **Dimanche 6 février 2011** à 14h30 : Théâtre à la salle polyvalente de Rochefort. La troupe des baladins de l'Union Rochefort Longvilliers jouera "**La nuit de Valognes**" pièce d'Eric Emmanuel Schmitt, mise en scène par Isabelle Godeau. En costumes d'époque, les comédiens évoluent sur scène dans un huis-clos fertile et drôle.
Tarif unique : 8 euros à payer sur place. Inscriptions auprès des mairies avant le 28 janvier prochain afin d'organiser le pot qui suivra.
- **Voyage en Hollande des 26, 27 et 28 avril 2011**, c'est complet ! 53 personnes inscrites et 4 en liste d'attente.

COLIS DE NOËL

Pour ceux qui n'ont pu se rendre au repas, la distribution des colis de Noël a eu lieu comme prévu le samedi 18 décembre.



LES MÉDAILLES DU TRAVAIL DE L'ANNÉE 2010

Médaille d'Argent : Mr BAEHL Didier





DEVENIR PROPRIETAIRE SANS SE MARIER

Acheter un logement à deux sans être mariés peut se faire de plusieurs façons. Le plus simple est d'acheter en indivision. Il suffit de décider, au moment de l'achat, dans quelles proportions chacun des « indivisaires » sera propriétaire (moitié/moitié ou autre proportion).

L'acte d'acquisition constatera la répartition indivise dans l'acquisition en pourcentage (qui a un caractère définitif).

La règle consiste à fixer cette quote-part de chacun en fonction de la participation financière dans l'investissement envisagé.

Pour éviter toutes difficultés, lors d'un décès ou d'une séparation, voir même pour des raisons fiscales, la répartition doit correspondre au financement réel, tenant compte de l'apport personnel de chacun et de la participation dans le remboursement de l'emprunt.

Si le logement est vendu, le prix de vente est partagé en fonction des droits de chacun mentionnés dans l'acte d'achat.

Chaque « indivisaire » peut demander à sortir de l'indivision à tout moment et obliger l'autre à vendre et à partager le prix.

Pour améliorer cette situation d'indivision et lui conférer une plus grande stabilité, il est possible de conclure une convention d'indivision d'une durée de cinq ans éventuellement renouvelable.

Cette convention interdit, sauf motifs légitimes, de demander le partage.

En outre, elle permet d'organiser la vie de l'indivision, notamment de répartir les dépenses.

Un gérant peut être nommé par les indivisaires soit parmi eux ou en la personne d'un tiers. Afin d'éviter les inconvénients de l'indivision, le recours à la Société Civile Immobilière peut être une autre solution.

En effet, les décisions relatives au bien acquis par la société se prennent à la majorité des associés prévus par les statuts et aucun des concubins ne peut provoquer le partage ou la vente judiciaire.

En outre, des clauses dites « d'agrément » bien étudiées peuvent protéger les associés en évitant, selon les événements, l'arrivée de tiers non désirés.

Chaque situation mérite un examen personnalisé.

Il convient de rencontrer un notaire avant toute prise de décisions afin qu'il mette au point avec son client, la solution la plus adaptée.

MISSION LOCALE DE RAMBOUILLET

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE MUTUELLE ?

Le rôle d'une mutuelle, également appelée complémentaire santé, est de couvrir la part des frais de santé qui n'est pas remboursée par le régime obligatoire de la Sécurité Sociale.

La souscription à la Sécurité Sociale est obligatoire, par contre l'adhésion à une mutuelle est facultative. Vous n'êtes en aucun cas, obligé d'adhérer à une mutuelle.

Il faut cependant savoir que la Sécurité Sociale ne prend que partiellement en charge vos frais de santé. Pour vous assurer de meilleurs remboursements, il faut souscrire à une mutuelle. Il est important de choisir votre mutuelle individuellement c'est-à-dire en fonction de vos propres besoins. Choisissez une mutuelle qui se rapproche le plus de vos réelles attentes et de votre situation de santé. Veillez à ne pas surestimer vos besoins de santé en souscrivant à une mutuelle couvrant des risques auxquels vous n'êtes pas confrontés. Par exemple, en adhérant à une mutuelle prenant en charge les frais optiques ou auditifs alors que vous n'en n'avez pas l'utilité. Au contraire, si vous portez des lunettes ou avez des problèmes dentaires, il peut être judicieux de prendre un niveau de couverture élevé puisque les remboursements de la Sécurité Sociale sont relativement faibles pour les soins optiques, dentaires et pour le forfait journalier (dans le cadre d'une hospitalisation). Afin de ne pas vous tromper dans votre choix de mutuelle, veillez à choisir une mutuelle proposant le tiers-payant généralisé, pour ne pas faire l'avance d'argent ou la télétransmission, pour ne pas avoir à retourner les décomptes papier par courrier, par exemple.

Soyez également attentifs car toutes les mutuelles ne versent pas la même somme pour les mêmes frais. Par ailleurs, il faut prendre en compte d'autres critères, tels que le nombre de personnes à charge dans la famille ou le nombre d'enfants. Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un professionnel et n'attendez pas d'être confronté à des dépenses de santé pour effectuer ces démarches...il sera trop tard pour être pris en charge !

BILAN ET APPUI PSYCHO-PROFESSIONNEL A RAMBOUILLET

Joséphine LEPLAY, psychologue diplômée d'Etat, apporte toutes les semaines un appui spécialisé pour permettre de débloquer les freins personnels qui gênent l'accès à l'emploi.

Les lundis et jeudis, de 10h à 17h, sur rendez-vous.

Galerie Marchande

2-6, rue Chasles – 78120 Rambouillet

Tél. 01 34 83 34 12

Du lundi au vendredi : 9h-12h ; 14h-17h (16h le vendredi)

www.mission-locale-rambouillet.fr

Forts de leurs succès de novembre dernier,

les VENDREDI 4 et SAMEDI 5 FEVRIER prochains
à 20h30 dans la Salle des Fêtes de Rochefort-en-Yvelines*

les « BALADINS » nous offrent
deux nouvelles représentations de
« LA NUIT DE VALOGNES »

Une pièce d'Eric-Emmanuel SCHMITT
dans une mise en scène originale d'Isabelle GODEAU

ROCHEFORT-EN-YVELINES / Théâtre avec les Baladins

Une belle *Nuit de Valognes*

Trois représentations et à chaque reprise le même final : le public debout, applaudissant les comédiens à tout rompre. Avec leur nouvelle pièce, *La Nuit de Valognes*, de Pierre-Emmanuel Schmitt, mise en scène par Isabelle Godeau, les Baladins de Rochefort-en-Yvelines se sont assurés un succès plus que mérité, le week-end dernier, devant une centaine de personnes à chacune de leurs trois représentations. « J'ai choisi de monter cette pièce car elle correspondait bien à la distribution de comédiens dont je disposais. Nous n'avons que deux hommes en son sein.

UN THÉÂTRE DE QUALITÉ

C'est une très belle pièce », a-t-elle noté. Après avoir monté il y a deux ans une comédie de Dany Boon, *La Vie de chantier*, avec laquelle la troupe avait déjà connu le succès, Isabelle Godeau souhaitait mettre en

scène une pièce complètement différente.

« Je voulais aborder un jeu sincère. Dans *La Nuit de Valognes*, il y a des passages très drôles mais aussi cruels », a noté la metteuse en scène. L'auteur de cette pièce, le philosophe et écrivain Pierre-Emmanuel Schmitt, apporte ici un regard moderne sur le fond tout en étant classique dans la forme, sur les frasques amoureuses de Don Juan.

« C'est le thème de l'amour avec un grand A qui est abordé dans cette pièce, qui peut se manifester sous des aspects que l'on n'attend pas », a exprimé Isabelle Godeau, qui a travaillé durant un an et demi avec ses comédiens pour arriver à un résultat digne de troupes professionnelles. « Nous rejouerons *La Nuit de Valognes* à trois reprises au printemps prochain », a fait savoir Isabelle Godeau.



Rochefort-en-Yvelines, samedi. En costumes d'époque du 18^e siècle, les comédiens de la troupe des Baladins (ici Irène Ivancic et Corinne Daverdin, de gauche à droite) ont impressionné par la qualité de leur jeu.

*Prix des places : adultes 8 €, enfants 4 €
Vente des billets : 30' avant le lever de rideau

Théâtre Enfants, expression corporelle

A la salle des fêtes le mercredi de 14h à 16h.

Dans cet atelier théâtre, Isabelle s'efforce de combiner expression corporelle et théâtre... les deux, selon elle, sont indissociables. Les enfants ont beaucoup d'énergie, certains ont besoin de la canaliser, d'autres de la libérer de façon à ce que le corps s'exprime et se relaxe. Il est beaucoup plus facile ensuite de parler...les mots sont " la cerise sur le gâteau".

En gérant ses émotions et en évoluant parmi les autres, on apprendra à créer une composition scénique originale qui sera présentée au spectacle de fin d'année le 19 juin 2011.

Contact : Isabelle Godeau 06 60 12 31 42

Formation musicale

Sous forme de cours collectifs, de 10 élèves maximum, adaptés aux besoins de chacun dans l'apprentissage de la théorie musicale, ces cours sont uniquement axés sur la pratique vocale, instrumentale, percussive. De la pratique afin d'aborder et résoudre certaines notions musicales peu ou pas connues.

Contact : Françoise Drognet : 06 07 79 13 15

Jardin potager bio « les petites pousses »

Le jardin du potager bio naquit au printemps 2010 et s'est peu à peu développé grâce au travail des enfants participant à l'activité. Vous avez peut-être suivi son évolution si vous passez par le Chemin sous la Ville, et remarqué, au fil des saisons, les différentes cultures, de tomates, haricots verts, haricots d'Espagne, choux, salades, fleurs, etc... L'activité, animée par Irène Ivancic, redémarrera au mois de mars, dès que les premiers rayons de soleil apparaîtront et que le sol dégèlera. Les enfants, à partir de 7 ans, pourront donc s'inscrire et apprendre à jardiner bio, cultiver leurs fruits, légumes et fleurs, observer la nature, participer à des **ateliers manuels** en rapport avec le jardin (à l'ancien presbytère quand il pleut), tous les mercredis, de 13h45 à 14h45.

Le printemps sera vite là, inscrivez vos enfants.

Renseignez-vous auprès d'Irène Ivancic :

grisdepayne@hotmail.fr ou au 06 82 23 59 04

Sans oublier.....

Les rencontres en poésie et chansons, soirées au cours desquelles Pierre, notre comédien poète, récite et fait déclamer les plus textes d'auteurs de français et étrangers. Nouveauté 2010-2011 : l'accompagnement musical à la guitare.....

Contact, Michèle Large : 01 30 41 37 45

Conversation anglaise pour les adolescents :

vaincre sa timidité, la peur du ridicule, attraper l'accent, se préparer aux examens, aux entretiens d'embauche, etc.....

Contact, Michèle Large : 01 30 41 37 45

AGENDA

Culture et Découvertes

10 février, le Généthon d'Evry,
la cathédrale d'Evry

10 mars, le Grand Rex

7 avril, le quartier de la Défense

19 mai, Chatou et l'île des
impressionnistes

16 juin, Conflans-Ste-Honorine et
le musée de la batellerie

Rencontres en Poésie et chansons

Les vendredis 4 février, 4 mars, 8
avril, 6 mai, 17 juin 2011
à la bibliothèque à 20h30

CONFÉRENCE, mars 2011

**Le Château Porgès
(château du golf)**

organisée par

Culture et Découvertes
présentée par Emmanuel Mollot,
en partenariat avec la Société
historique

AUDITION

dimanche 19 juin 2011

Contactez l'Union :

union@gmail.com

[http://www.mairie-
rochefortenvvelines.fr/](http://www.mairie-rochefortenvvelines.fr/)



VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE



Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public).

Munissez-vous d'une pièce d'identité. Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur. Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

- Opposition carte bancaire: 0 892 705 705
- Opposition chéquier: 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés:
 - SFR: 10 23
 - Orange: 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom: 0 825 005 700

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE
de Saint Arnoult en Yvelines :
20, rue Jean Moulin 78730 Saint Arnoult-en-Yvelines
Tél : 01 61 08 32 30

www.interieur.gouv.fr

COMITÉ DES FÊTES



Le comité des Fêtes de Longvilliers/Rochefort vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011. Qu'elle vous apporte la réussite, la joie et la santé.

Meilleurs vœux aussi aux membres du Comité des fêtes et aux employés communaux des deux mairies sur qui nous pouvons compter lors de nos diverses manifestations. Il convient d'y associer aussi nos commerçants et artisans qui tout au long de l'année nous soutiennent gracieusement.

Le vide grenier, cette année, aura lieu le dimanche de Pâques. Nous en profiterons pour qu'il y ait une chasse à l'œuf. Cette année, le comité des fêtes se manifesterá moins: faute de bénévoles. Nous vous invitons à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

La Présidente du Comité des Fêtes de Rochefort/Longvilliers
Martine Palfray



Programme pour l'année 2011

- Dimanche 24 Avril : Vide Grenier à Longvilliers et chasse à l'œuf.
- Samedi 25 juin : La fête de Longvilliers.
- Samedi et Dimanche 3 & 4 septembre : Fête de la Saint Gilles.
- Dimanche 18 Septembre : Concert à l'église de Longvilliers lors des journées du Patrimoine.
- Dimanche 20 Novembre : Loto de la Ste Catherine

Nous espérons vous voir nombreux aux différentes manifestations !!!



BIBLIOTHÈQUE DE ROCHEFORT



Nouveaux tarifs pour 2011 : Adhésion individuelle : 16€
Famille : 25€

Photocopies et impressions internet : 0,20€

Horaires:

Lundi: 9h00-12h00 (sauf vacances scolaires)

Mardi: 9h00-12h 00\16h30-18h30

Mercredi: 14h30-18h00

Samedi: 14h30-18h00

Le prix du roman de Rochefort a été décerné à :

- 1^{er} : Henning Mankell avec les « chaussures italiennes. »
- 2^{ème} : Claude Pujade-Renaud pour « les femmes du braconnier »
- 3^{ème} : Anne B.Radge avec « la terre des mensonges ».

HEURE du CONTE :

Les mercredis à 15h30 :

- 26 Janvier
- 30 Mars
- 27 Avril
- 25 Mai

Evelyne LANDAU exposera à la bibliothèque du 2 au 20 Mars. Photos Nature : « Matières et Transparence »

LES ARCHERS DE GUI LE ROUGE



Le Tir à l'Arc de l'Union Rochefort Longvilliers a fait une bonne rentrée sportive en septembre 2010.



Photo prise le 9 octobre lors de l'entraînement.

Suite au Forum de l'Union début septembre, la section Tir à l'Arc a vu ses effectifs en progression et compte désormais 41 adhérents dont une douzaine de jeunes de 11 à 18 ans. On peut dire que malgré le mauvais temps une poignée d'irréductibles vient s'entraîner tous les samedis après-midi et parmi eux pas mal de jeunes sont assidus comme on peut le voir sur les photos jointes.



La section Tir à l'Arc a participé au Téléthon début décembre malgré le froid et la neige. De nombreuses personnes sont venues essayer cet art et apporter leur obole pour ce Téléthon.



Photo prise lors du Téléthon à la salle des Fêtes de Rochefort.

Les Archers de Gui le Rouge vont fêter la St Sébastien (Saint Patron des archers) ce Samedi 22 Janvier dès 14 h00 sur leur terrain d'entraînement à Rochefort en Yvelines et tiendront leur Assemblée Générale annuelle le Samedi 29 Janvier à 16 heures dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Longvilliers.

REPORTAGE PHOTOS ANNÉE 2010



Samedi 11 septembre 2010
Ambiance conviviale pour
la remise des diplômes de
formation secourisme.

Jeudi 16 septembre 2010
Inauguration du Hangar Municipal



Jeudi 16 septembre 2010
Hangar Municipal



Dimanche 19 septembre 2010
Gens du voyage à La Bête

Samedi 2 octobre 2010
Repas des Aînés en Champagne



Samedi 2 octobre 2010
Repas des Aînés en Champagne
Visite du musée "vignoble en miniature"
à REUIL



Samedi 27 novembre 2010

Exposé - Diaporama "Autour des champignons" Par Mr Patrice Canal. La salle du conseil municipal était bondée pour écouter l'exposé fort intéressant et plein d'humour de Mr Canal.

Une sortie sur le terrain sera prévue aux beaux jours.



Jedi 9 décembre 2010

Poids lourds bloqués sur l'Autoroute A10 - Neige à Longvilliers



Noël 2010
Belles illuminations au hameau du
Bouc Etourdi

Noël 2010
Crèche miniature
au hameau da La Bâte



MAI 2010
EDF – Transformateur
Changement de cellules lignes
Moyenne Tension à La Bâte



VICTORIA ABRIL
Bientôt sur TF1, de nouveaux
épisodes de la série "Clem"
tournés au Moulin des Échelettes.



Longvilliers sous la neige
JANVIER 2010

Samedi 22 janvier 2011
Vœux du Maire





Cheval dans la neige à Longvilliers.

Décembre 2010

L'équipe du Bulletin Municipal

Patrice CANAL,
Anne-Laure DUPONT,
Pascal GEORGE,
Catherine JAQUES,
Jeanne LASSIMOUILLAS,
Chantal LEFÈVRE,
Michel LECACHEUX,
Martine MEUNIER,
Martine PALFRAY,
Thomas ZUMBIEHL,
avec la participation de Mr Patrick LEDOUX

Conception et réalisation

L'équipe et le secrétariat.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce numéro de « Vivre à Longvilliers »
entièrement conçu et réalisé par l'équipe du bulletin municipal.

BONNE LECTURE À TOUS!